

# LA QUESTION DU RIZ AU MAROC

## HISTORIQUE.

La question du riz, qui a suscité, depuis 3 ans au Maroc une vive curiosité et un non moins réel intérêt, n'est pourtant pas nouvelle dans ce pays. La culture de cette céréale y était, en effet, pratiquée depuis fort longtemps, dans diverses régions, et nous en avons retrouvé des vestiges et recueilli des semences il y a 25 ans, dans celle de Meknès - Fès. Elle avait disparu pour des raisons semblables à celles qui ont entraîné l'extinction d'autres productions autochtones, telles que celles du cotonnier et de la canne à sucre. Des tentatives furent faites pour la faire revivre sous des formes plus modernes, notamment par le regretté de Tourdonnet, ancien président de la chambre d'agriculture de Fès. Dans le même temps, la compagnie du Lukos l'introduisait dans ses vastes domaines de la zone espagnole où, de 100 ha., elle s'étendit progressivement sur près de 500 ha., et nous l'essayions nous-mêmes, dès 1927, à la station centrale des recherches agronomiques à Rabat et à la station expérimentale de Sidi-Slimane. Ces essais furent brusquement interdits par crainte d'une extension du paludisme.

Il fallut attendre 1948 pour qu'ils soient repris, avec une ampleur beaucoup plus grande, à la fois dans le domaine officiel et dans le domaine privé. On s'est demandé quelles étaient les raisons de cette longue interruption et de l'engouement qui lui a soudainement succédé. Elles sont d'ordres divers et l'on peut les trouver : dans la situation difficile des colons à cette époque, dans leur ignorance de la nouvelle culture, dans l'indifférence, sinon l'hostilité (opportunément disparues depuis) de l'administration, dans l'appréhension de ses dangers pour la santé publique, dans les bas cours du riz, dans l'absence d'un animateur convaincu, etc... La plupart de ces conditions ont heureusement changé. Déjà, il y a une dizaine d'années, l'autorisation conditionnelle d'entreprendre la culture du riz dans les merdjas de Sidi-Slimane (Djouad) avait été accordée à une société, qui ne sut ou ne put pas en profiter. Entre temps, la guerre mondiale et celle de Chine avaient considérablement réduit la production rizicole et son exportation vers la métropole, rendant cette denrée particulièrement rare et chère, si bien qu'en 1942, l'on envisagea de reprendre, en Camargue, la culture du riz qui y avait été ébauchée dès le XVII<sup>me</sup> siècle.

Les premiers succès obtenus par cette initiative éveillèrent l'attention des agriculteurs du Gharb, qui estimèrent que cette culture répondait à la vocation des terres fortes et des merdjas qui caractérisent cette région, dont

l'assainissement était simultanément entrepris. Par ailleurs, le déficit, devenu chronique, de la production des céréales panifiables apparaissait comme pouvant être, au moins partiellement, comblé par l'appoint de la nouvelle culture. Enfin, la venue au Maroc, et en quelque sorte à point nommé, de spécialistes hongrois, MM. Corchus et Janovetz, particulièrement compétents et décidés à réussir, fit le reste.

Quelques colons hardis profitèrent de toutes les circonstances, M. Peilleron aux Ouled Ahmeur, M. Devaux, à Sidi-Slimane — pour le compte de la société des rizières de Madagascar — n'hésitèrent pas à entreprendre la culture du riz, à leurs risques et périls. Cette audace suscita la curiosité de l'opinion publique et de la presse locale (qui lui consacra de nombreux articles), en même temps que l'intérêt de l'administration et, en particulier, de la direction de l'agriculture qui, depuis, ne lui ménagea ni son aide, ni ses encouragements. De son côté, la chambre d'agriculture de Rabat et du Rharb, et en particulier son président, M. Godard, soutenus par la fédération des chambres d'agriculture, multiplièrent leurs efforts pour soutenir une production qui constituait, pour leur circonscription, une ressource nouvelle. En novembre 1949, la société des agriculteurs du Maroc consacrait l'une de ses séances à l'examen d'ensemble du problème du riz au Maroc et publiait une brochure qui en résumait les principaux éléments. La culture du riz était lancée. En 1929, elle couvrait une soixantaine d'hectares, qui passèrent à 620 en 1950 et l'on pense qu'elle s'étendra sur près de 2.000 en 1951.

Il faut reconnaître, toutefois, qu'en dépit de résultats extrêmement encourageants — qui semblent justifier sa rapide extension — la culture du riz ne possède encore ni son statut, ni sa technique définitifs. Les méthodes culturales sont encore discutées, les variétés sont encore soumises à l'expérimentation, ainsi que la fumure et le mode de récolte. C'est pourquoi la société des agriculteurs du Maroc a provoqué, le 25 novembre dernier, une réunion qu'a bien bien voulu présider M. Soulmagnon, directeur de l'agriculture, du commerce et des forêts, et qui avait pour but de confronter les points de vue des divers spécialistes, les observations des praticiens, les recherches officielles, pour essayer d'en dégager une formule, elle-même provisoire sans doute, mais déjà plus solidement étayée.

Au cours de ces deux dernières années, de nombreuses commissions ont étudié l'aspect économique et sanitaire de la culture, et elles sont parvenues à établir un *modus vivendi*

satisfaisant. L'un des problèmes délicats qu'elles eurent à résoudre était la préservation des populations contre l'infection paludéenne. Dans le même temps, les producteurs se groupaient en un syndicat des riziculteurs — présidé par celui qui en prit l'initiative et dont la compétence et l'activité s'étaient depuis longtemps affirmées : M. Peilleron — et formaient une coopérative, dont l'un des objectifs essentiels est le stockage, l'usinage et la commercialisation du riz, coopérative dont le siège est à Si Allal Tazi, et dont le président est un jeune et actif colon : M. Carle.

Nous voudrions, dans les pages suivantes, indiquer sommairement — comparées à celles des grands pays producteurs — les méthodes essayées et adoptées jusqu'ici au Maroc, les résultats qu'elles ont donnés et ceux qu'on en peut attendre, ainsi que l'avenir qui semble devoir être réservé à cette branche nouvelle de l'agriculture marocaine.

#### IMPORTANCE DE LA CULTURE.

La culture du riz tient, comme on le sait, la troisième place dans l'agriculture mondiale, après le blé et le maïs ; elle couvre environ 85 millions d'ha., produisant près d'un milliard et demi de quintaux de grain.

Toutefois, la récolte de 1950 manifeste une baisse sensible de 3 %, par rapport à celle de l'année précédente, et il est vraisemblable que les événements de Corée et d'Indo-Chine ne contribueront pas à augmenter celles de l'an prochain et peut-être même des années suivantes.

Si cette culture est particulièrement importante en Extrême-Orient (60 % de la superficie mondiale se trouvant en Asie), elle joue, toutefois, un rôle non négligeable en Europe et, spécialement, dans le bassin méditerranéen. En effet, dans ces régions, l'Italie lui consacre annuellement plus de 140.000 ha. (140.800 en 1948), l'Espagne près de 60.000 ha. (56.800 en 1949), le Portugal 24.000 ha., l'Egypte 300.000 ; on la trouve également en Europe orientale (Turquie, Grèce) et centrale (Hongrie), et l'U.R. S.S. lui réserve des superficies de plus en plus grandes, qui atteignent 230.000 ha. (180.000 ha. en 1950) et doivent s'étendre dans diverses régions de ce vaste pays.

Cette culture existe aussi aux Etats-Unis (Californie, Arkansas, Texas, Louisiane), où elle couvre environ 700.000 ha, et elle s'étend de plus en plus au Brésil, où on lui a consacré 1 million 850.000 ha en 1950.

Dans les territoires d'outre-mer, elle est entreprise sur 1.250.000 ha, dont 665.000 en A.O.F., 600.000 à Madagascar, 16.000 en A.E.F., 10.000 au Togo, 5.000 au Cameroun, ayant pro-

duit 1.184.000 tonnes, auxquels il faudrait ajouter les 2.215.000 tonnes fournies par 1.050.000 ha. en Indo-Chine.

Enfin, la France elle-même lui accorde des surfaces croissantes qui, de 300 ha en 1942, sont passées successivement à 1.800 ha en 1947, 5.000 en 1948, 8.000 en 1949, 12.000 en 1950, et le plan de 5 ans prévoit qu'elles devraient atteindre 20.000 ha en 1954, de façon à pouvoir produire, à cette date, la moitié des besoins français, soit 800.000 quintaux de paddy. Pour parvenir à ce résultat, des encouragements sont consentis à cette nouvelle culture et, en particulier, la garantie des prix, fixés, pour cette même période, à 8.050 francs le quintal.

Ainsi, et contrairement à une opinion assez répandue, le riz n'est pas une plante tropicale, ni même subtropicale, et il s'accommode fort bien des conditions climatiques d'un climat tempéré. D'après les expérimentateurs russes, il se développe normalement et mûrit ses grains avec une somme thermique de 2.100 à 2.500° seulement, une température moyenne totale de 16°4, dont 12° pour la germination, 18° à 20° pour la floraison et 18° à la fin de la maturation.

S'il fallait une preuve supplémentaire et convaincante de son adaptation à nos pays, on la trouverait dans la comparaison des rendements qu'il donne en Europe et en Orient.

Alors que ceux que l'on obtient en Afrique Noire n'atteignent pas 10 quintaux (3,5 en A.E.F. et 6 en A.O.F.), et en Asie 15 quintaux environ (sauf au Japon : 40 quintaux), au Brésil de 8 à 28 quintaux, aux Etats-Unis de 20 à 30 quintaux ; ils s'élèvent à 28 quintaux au Portugal, à 37,6 en Egypte, à 30 quintaux en Camargue, à 52,8 en Italie, à 62,3 en Espagne et ils sont de l'ordre de 40 quintaux au Maroc, avec des pointes de 60 quintaux et plus. Il est donc incontestable — et démontré par une pratique qui, pour être récente, n'en est pas moins démonstrative — que la culture du riz est parfaitement possible au Maroc, et que les tentatives entreprises récemment pour la rénover et l'y étendre ne sont pas aventureuses.

Au surplus, elle paraît répondre à la vocation naturelle de certaines terres de la région du Gharb, dont on n'a pas trouvé, jusqu'ici, d'utilisation sûre et lucrative.

Cependant, pour qu'elle soit sûrement rentable, il est nécessaire de préciser et de mettre au point la culture du riz, qui pose encore des problèmes que, seule, une expérimentation méthodique peut résoudre. C'est, du reste, à quoi s'emploient simultanément les services officiels et les riziculteurs.

(à suivre)

EM. MIEGE